

Résumé des décisions prises par le Chef de l'Etat en matière de R&D-I lors du Conseil des Ministres du mercredi 23 avril 2025

Dakar, le 24 avril 2025

« La Recherche et Développement (R&D) et l'Innovation (R&D-I) au cœur de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques publiques »

Le Chef de l'État a fixé deux échéances clés :

- **Fin juin 2025** : Finaliser une **cartographie complète** de la recherche et de l'innovation, incluant infrastructures, équipements et capital humain (public et privé).
- **Fin août 2025** : Valider une **politique nationale de recherche et d'innovation**, coconstruite avec acteurs publics, privés, universitaires, chercheurs et industriels.

Actions prioritaires :

1. **Coordination interministérielle** (Enseignement supérieur, Économie, Industrie, Numérique) pour aligner les programmes d'investissement sur les besoins sectoriels.
2. **Valorisation des résultats** de la recherche dans les politiques industrielles, numériques et technologiques.
3. **Soutien étatique renforcé :**
 - Création d'entreprises technologiques et de laboratoires.
 - Modernisation des écoles d'ingénieurs et instituts de recherche.
 - Financement via un Fonds national pour le Développement de la Recherche et de l'Innovation, avec des contrats de performance et des objectifs ciblés.
4. **Création d'un Conseil national de la Recherche et de l'Innovation** pour piloter une politique ancrée dans les standards internationaux.

Reconnaissance internationale :

Le Président a salué **la performance remarquable du Sénégal** au 50^e Salon international des Inventions de Genève (avril 2025), félicitant les lauréats pour leur contribution à l'innovation.

L'Agence Nationale de la Recherche Scientifique Appliquée (ANRSA) se réjouit des décisions du Chef de l'Etat qui sont en parfaite adéquation avec ses ambitions pour le secteur Recherche-Innovation.

Dans le cadre de sa mission de coordonner la recherche appliquée et de favoriser la valorisation des résultats pour un développement socio-économique, l'ANRSA a inscrit dans les axes d'intervention pertinents de son nouveau Plan Stratégique de Développement 2026-2030 :

- la Valorisation des résultats ;
- la consolidation de sa cartographie des acteurs, des besoins et des dispositifs de recherche ;
- la synergie des acteurs ;
- le financement et l'investissement sur les besoins sectoriels.

Ce PSD sera partagé avec l'ensemble des acteurs du système national de recherche et les partenaires techniques et financiers, le mardi 29 avril, à l'Hôtel Good Rade.

L'Agence ambitionne de mettre prochainement en place **un réseau national** et un **guichet dédié** à la valorisation et au transfert de technologies issues de la recherche.

L'ANRSA a élaboré la cartographie des offres et besoins en recherche au Sénégal en 2024. Ce **document référentiel** est disponible par retour de mail à l'adresse contact@anrsa.sn

L'objectif final est de structurer une **recherche endogène, efficiente et en phase avec les défis socio-économiques**, en mobilisant tous les acteurs pour une souveraineté scientifique et technologique.

Avenue Cheikh Anta DIOP - Sicap Point E Immeuble D gauche
2e étage - DAKAR (Sénégal)
BP 5356 /Dakar Fann -Tél: 33 859 43 70 / Fax : 33 824 16 57 -
Mail: contact@anrsa.sn - Web : www.anrsa.sn